

Ecole élémentaire Henri Challand

3 rue Thurot

21700 Nuits- Saint- Georges

tél/fax: 03 80 61 01 80

## **Compte rendu du conseil d'école Henri Challand** **du 10 février 2015**

**Présents : mairie** : Mmes Vedrenne, Marchina, Gachet (Quincey),

**enseignants** : Mmes Hanriot-Duchemin,, Clément, Porte Pascault et Mrs Marchina et Crémoux

**parents** : FCPE : Mmes Durand, Henra, Dignonnet, Mateus, Cruz Reis Vilpoux UNAAPE : Mmes Leirinha et M.Platret

**Excusés** : Mmes Stéfanoni et Gerbenne, Mme Larcher, Mme Chahid

### **Effectifs :**

Au 10 février 2015, il y a 174 élèves dans l'école.

Lors du dernier conseil d'école, une baisse à venir des effectifs était expliquée et une demande de resectorisation des écoles de Nuits avait été faite.

Le Mairie répond favorablement à cette demande et reverra probablement la sectorisation dans les mois à venir.

### **Fonctionnement général de l'école**

#### **Règlement de l'école**

La direction académique a fait paraître début janvier 2015 le nouveau règlement départemental et demandé aux écoles de revoir à cette occasion le règlement intérieur de celles-ci pour se conformer aux nouvelles directives ou obligations.

L'équipe enseignante a entamé ce travail qui est présenté rapidement en conseil mais doit encore modifier certains éléments (téléphone,...). Le prochain conseil d'école permettra de voter ce nouveau règlement et le document de travail sera envoyé aux membres auparavant.

#### **Problèmes avec des élèves**

Plusieurs élèves dans les classes peuvent avoir ou avoir eu des problèmes de comportement. L'équipe enseignante en a conscience et met tout en oeuvre pour garantir le fonctionnement des classes et de l'école.

#### **Liaison école-collège**

Suite au premier conseil d'école et la présentation d'éventuels travaux avec les classes de 6èmes, une liaison aura lieu le 27 mars avec la participation des tous les élèves de CM2 au Rallye Calculatrice en collaboration avec une classe de 6ème. Il s'agira d'un concours en binome de calcul mental via un ordinateur.

#### **Transport scolaire**

Concernant le fonctionnement des circuits de transport scolaire, l'arrivée d'un troisième bus (après l'acceptation dérogatoire pour une famille) engendre des difficultés à la sortie des classes. En effet, 2 des 3 bus ont les mêmes horaires. Il est redemandé que l'arrêt du 3ème bus soit supprimé par le conseil général afin d'éviter cette situation. La mairie s'est engagée à faire la demande au conseil général et le directeur a déjà renvoyé l'enquête-école à ce sujet.

D'autre part, depuis le début de l'année scolaire, il y a eu plusieurs fois des incivilités dans les circuits de bus. Les parents se demandent qui a l'autorité dans le bus, le chauffeur et/ou l'accompagnateur. En outre, il est apparu qu'un problème s'est posé avec un chauffeur concernant des menaces faites à certains élèves.

A ce titre, Mme Gachet a récupéré du Conseil général les documents réglementaires pour le transport scolaire.

Dedans figurent : - les articles du règlement

- le tableau des sanctions indiquant que c'est le chauffeur qui constate tout manquement

Le conseil propose de donner dès à présent à chaque famille concernée par le bus ces documents et qu'à chaque rentrée il puisse être donné ou mis à disposition des familles.

## **Sécurité**

- Bilan de la mise à l'essai l'ouverture des deux battants du portail extérieur le vendredi soir.

Lors du dernier conseil, un essai avait été proposé d'ouverture des 2 battants du portail de l'école pour faciliter la circulation des familles venant nombreuses chercher les élèves.

Il est décidé d'ouvrir systématiquement les 2 battants en fin de classe les mardis et vendredis à 16h45 et les mercredis à 11h45. Les autres jours cela n'apparaît pas nécessaire du fait du départ des élèves sur plusieurs horaires (NAP).

- Début février, le directeur a reçu les conseils de l'assistant de Prévention de la santé et la sécurité de l'Education Nationale. Cela a été l'occasion des rappels réglementaires et obligations liés à la sécurité. A ce titre, des documents liés à la sécurité des bâtiments devraient être prochainement demandés à la mairie. De plus, des aménagements, travaux ou bien adaptations ont été listés et un prévisionnel sera proposé à la Mairie par le directeur.

- Depuis septembre 2014, plusieurs retours de famille ont été faits de comportements dangereux d'élèves envers des camarades sur les trajets maison-école. Des rappels aux règles ont été fait individuellement et l'équipe enseignante réfléchit à une information prochaine pour les classes.

## **Inscriptions scolaires**

Il n'y aura pas de souci concernant les périodes d'inscriptions des nouveaux élèves cette année. Mme Marchina précise que les inscriptions se feront en mairie du 7 au 16 avril et du 27 avril au 13 mai à l'exception des vendredis.

## **Nouvelle organisation du temps scolaire et Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)**

Début février, la communauté de communes et les écoles ont reçu des instructions académiques pour dresser un bilan de la nouvelle organisation du temps scolaire.

Le questionnaire a été envoyé avant le conseil aux membres et il est procédé à la lecture des questions puis les représentants ont proposé leurs réponses. Ils regrettent néanmoins des délais trop courts qui n'ont permis de réaliser une enquête auprès de toutes les familles. Ainsi, les réponses ne reflètent que l'avis de quelques-uns.

En parallèle de cette enquête académique, la communauté de communes souhaitait réfléchir à la proposition d'inversion des jours de NAP pour les écoles élémentaires de Nuits. Les directeurs ont été associés à ce projet et ont demandé à ce qu'un questionnaire soit donné à toutes les familles. Ce questionnaire se limitera à 2 cases (demandent les changements des jours de NAP ou pas). De plus, il a vocation à fixer définitivement les horaires des écoles de Nuits dans le cas d'une volonté commune des familles d'un changement. Sinon, il ne sera procédé à aucun changement. Les parents et les enseignants regrettent qu'aucune mention ne soit faite des propositions des conseils d'école sur l'alignement des horaires sur les écoles maternelles. Mme Vedrenne indique qu'aucun changement d'organisation ne sera fait en ce sens et précise qu'aucun retour négatif de cette réforme n'a été remonté à la communauté de communes. Les fédérations ont fait passer un courrier en novembre 2014 pour demander ces changements mais sans suite de la part de la communauté de communes.

En outre, l'organisation actuelle est pénalisante pour les familles souhaitant profiter d'une sortie à 15h15 pour aller à la bibliothèque puisque celle-ci n'est jamais ouverte les lundis et jeudis après-midis.

Les parents de la FCPE souhaitent proposer un questionnaire assez complet aux familles sur les changements d'organisation. Un document papier d'une page devrait être donné en ce sens prochainement.

Concernant l'organisation quotidienne des activités dans l'école, une réunion a eu lieu avec les services périscolaires pour évoquer les soucis rencontrés et les contraintes liées aux locaux. Cette rencontre n'a pas fait l'objet d'un compte rendu écrit et aucune convention d'utilisation des locaux n'a à ce jour été donnée à signer.

Pour conclure, des arguments ont été mis en avant l'année dernière par la communauté de communes pour valider son projet de 2x1h30 de NAP :

- l'impossibilité de faire des activités de 45',
- une participation de l'ordre de 75% des élèves aux NAP
- un manque d'argent obligeant une participation des familles.

Or il s'avère que ces 3 éléments sont discutables puisqu'il est bien proposé 2x45' d'activités pour ceux voulant partir à 16h, qu'à peine 50% des élèves sont inscrits aux NAP et que la subvention donnée est plus importante que prévue.

## **Collecte des déchets**

En 2014, un bac poubelle de 360 L a été donné pour les déchets de l'école. Or, du fait du ramassage possible qu'une fois par semaine, il s'est retrouvé très régulièrement trop rempli. Au 15 janvier 2015, pour des raisons économiques, un nouveau bac a été mis en place, de 240 L. Il est prévu un accompagnement et une formation des personnels municipaux dans l'année. De manière prévisible, chaque semaine le bac se retrouve rempli dès le mardi. Dans l'attente de décisions ou d'évolutions, les poubelles extérieures sont apparemment ramassées par le service des espaces verts. Mme Marchina annonce aussi que des sèche-mains électriques seront à l'essai sur Nuits et que l'école en fera partie.

## **Vie de l'école**

### **Sorties des classes prévues ou réalisées :**

Classe de Cp de Mme Hanriot-Duchemin : sortie à Barbirey / ouche le 16 juin

Classe de Cp Ce1 de M. Marchina : sortie à Barbirey / ouche le 16 juin

Classe de Ce1 Ce2 de Mme Clément : en janvier écoute d'un concert à Dijon et visite du Musée de la vie bourguignonne

Classe de Ce2 Cm1 de Mme Stéfoni-Indjein : travail en orientation en fin d'année

Classe de Cm1 Cm2 de Mme Porte : concert au grand théâtre de Dijon en février et travail en orientation en fin d'année

### **Projets divers**

L'action musicale en partenariat avec l'école de musique de Nuits est en cours. Des chants vont être choisis et travaillés par les classes de Cp, de Cm1-Cm2 et Cm2. Une rencontre à définir avec les musiciens sera ensuite programmée.

### **Autres sujets**

M. Crémoux demande si Mme Vedrenne a des nouvelles concernant le projet de verger conservatoire. La plantation a été faite sur la zone pavillonnaire du creux de Gilly et une proposition du service des espaces verts est faite. Il est proposé de travailler avec eux dès septembre 2015 sur le suivi de cette plantation et de son environnement (installation de ruches,...).

## **Budgets et travaux**

### **Informatique**

Concernant le serveur informatique commandé en janvier 2015 et difficilement installé entre juin et septembre 2015, des soucis se sont posés pour accéder aux données. Il est apparu qu'un problème électrique a peut-être causé des sautes du serveur empêchant un fonctionnement normal. Une réparation vient d'être faite et une nouvelle installation du serveur est en cours (près de 3 semaines).

Néanmoins, le contrat de maintenance a été renouvelé avec la société SNI. Des améliorations ont été notées mais M. Crémoux demande toujours à connaître les éléments liés aux délais d'intervention, d'immobilisation de machine, de suivi du matériel et de changement des machines.

### **Budget 2015:**

Un vidéoprojecteur a été demandé pour la classe 4 de Mme Clément sur le budget investissement 2015. Ce budget a été voté et Mme Clément s'est équipée d'un portable en vue de l'utilisation de cet outil.

Ainsi, en janvier, un bon de commande a été passé à la mairie et Mme Vedrenne l'a fait mettre en attente. Il lui a été signalé qu'un appareil était en place en classe 8 laissée vacante cette année. Elle a souhaité demander l'avis des services techniques sur le possible déménagement du matériel de la classe 8 à la classe 4.

M. Crémoux explique que Mme Clément étant arrivée en septembre 2014 dans l'école, elle avait préféré pour des raisons pratiques mais aussi de sécurité, éviter avoir à faire monter sa classe au 2ème étage, occasionnant ainsi moins de problèmes de circulation dans les escaliers. M. Crémoux précise aussi qu'il a proposé à Mme Vedrenne un rendez-vous fin septembre avec elle pour faire le point sur les propositions budgétaires. Aucune suite n'a été donnée à cette demande. A cette occasion, les explications techniques avancées pour l'achat d'un nouveau matériel (ancienneté du vidéoprojecteur de la classe 8, changement complexe du fait d'une hauteur de plafond différente,

utilisation difficile en classe 4 du fait de l'absence de télécommande de télécommande) auraient pu être faites et éviter cette situation inédite.

### **Travaux prévisionnels pour l'année 2015**

Mme Vedrenne indique que le budget de travaux sera consacré à la mise aux normes de sécurité avec :

- installation d'un plafond coupe-feu dans une cave
- isolation de l'escalier du bâtiment annexe avec installation de portes coupe-feu,
- création d'issues de secours dans les classes 1 et 2
- aménagement de la salle pilot avec des portes sécurisées et les peintures des ferronneries extérieures

### **Autres questions**

#### **Absences enseignants :**

Dans le cas d'absences justifiées d'enseignants sur des demi-journées ou journées, il arrive qu'il n'y ait pas de remplacement possible. Une organisation exceptionnelle est donc mise en place en fonction des circonstances. Les élèves sont dès lors répartis dans les autres classes ou bien surveillés par l'EVS sous la responsabilité d'un enseignant d'une classe voisine.

#### **Publication sur internet du PV**

Des parents souhaiteraient la mise en ligne des PV du conseil d'école pour ceux qui ne se rendent pas souvent à l'école. Ce sera fait.

#### **Récréation**

Des parents ont signalé d'après les paroles de leurs enfants un problème concernant le port de capuche en cas de pluie ou neige et une interdiction éventuelle d'aller sous le préau. L'équipe enseignante rappelle qu'il est seulement déconseillé d'aller sous la pluie si les élèves n'ont pas de capuche et que l'accès sous le préau n'est pas limité.

Le président , M. Crémoux